

A l'écoute des parents

le chiffre

15 000

Nouvelle rentrée, nouvelles têtes au conseil local de la Fédération des conseils de parents d'élèves. Il y a quelques jours, la FCPE a tenu son assemblée générale de rentrée, l'occasion d'élire un nouveau comité et de dresser des plans pour l'avenir. Entretien avec la nouvelle présidente.



Le vice-président Christian Andreski et la nouvelle présidente Valérie Karmann.

C'est le nombre de livres scolaires que le conseil local de la FCPE de Saint-Avoid a à gérer chaque année par le biais de sa bourse aux livres. Une opération qui ne se fait pas en une fois bien heureusement. « Nous gardons un petit fond en cas d'arrivées dans les établissements en cours d'année, mais la plupart des livres sont directement redistribués. Par exemple lorsque les terminales ont passé les épreuves du bac, les premières peuvent directement récupérer leurs manuels scolaires. Il n'y a guère que pour les secondes que cela se joue à quelques jours entre la récupération et la rentrée », détaille Valérie Karmann, présidente de la FCPE Saint-Avoid.

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), pour ceux qui ne connaissent pas, c'est une association nationale de parents d'élèves présente dans les établissements publics allant de la maternelle au lycée. Le but étant « d'être présents lorsque les parents ont des soucis à régler, les y aider, précise Christian Andreski, ancien président du conseil local de la FCPE de Saint-Avoid. Nous sommes également présents dans les conseils d'administration, conseils de classe et conseils d'école. »

Conférences

Il y a quelques jours, le conseil local de la FCPE de Saint-Avoid tenait son assemblée générale. Pour parler chiffres, l'association représente 1250 familles dans le Pays naborien et est présente dans dix établissements de Saint-Avoid. Ce soir-là, dans les rangs, on retrouve des parents d'élèves, bien sûr, mais aussi des chefs d'établissements, des édiles.

« C'est l'occasion de se présenter, de reparler de nos actions », détaille la présidente Valérie Karmann. L'occasion également cette année de renouveler le bureau. « J'ai été président pendant quatre ans, j'ai donc décidé de laisser la main, tout en restant vice-président pour aider Valérie dans sa

prise de fonction », sourit Christian Andreski.

En tout aujourd'hui, au-delà des adhérents, ce sont quarante-trois personnes qui composent le comité du conseil local de la FCPE. « C'est une bonne chose, cela montre qu'il y a de plus en plus d'investissement de la part des parents. Le changement de présidence est aussi l'occasion de mettre en place une nouvelle façon de faire, de nouvelles idées et de lancer des ébauches sur des projets », énumère la présidente. « Nous allons présenter des listes dans dix établissements de Saint-Avoid le 13 octobre prochain pour les élections scolaires, c'est donc une bonne chose que de connaître let de se faire connaître des chefs d'établissements ». Pour ces parents qui demain se retrouveront à siéger aux tables des différents conseils, une formation est assurée par la FCPE.

Du côté des actions, le conseil local prévoit de continuer sur la voie qu'il a déjà tracée par le passé. « Une à deux fois par an, nous organisons des conférences à destination des parents. Celle sur l'orientation au centre culturel Pierre-Messmer avait remporté un franc succès. Nous avons également mis en place une conférence à destination des parents de lycéens autour du thème "Comment parler pour que nos enfants nous écoutent?". Là

aussi, ça avait bien fonctionné », se souvient Christian Andreski.

Bourse aux livres

Autre action emblématique : la bourse aux livres. Chaque année, afin de faciliter la vie des parents et des élèves, la FCPE de Saint-Avoid propose à ses adhérents de louer à l'année les livres scolaires. « Les élèves, avec la carte Multipass + ont droit chaque année à une certaine somme d'argent - déterminée en fonction du niveau d'étude - pour les manuels scolaires, sorties culturelles... Nos membres peuvent utiliser cette carte pour louer les manuels pour 60€, ce qui laisse un peu d'argent pour d'autres

choses. Il faut savoir que neufs, les manuels peuvent coûter entre 250 et 300 € ». L'adhésion à l'association quant à elle revient à 14€.

Enfin, la FCPE peut également répondre à des demandes de subventions de la part des établissements scolaires. « En 2016, nous avons ainsi financé des projets à hauteur de 12500€. Cela rentre dans nos missions et pour ce faire nous utilisons les excédents des bourses aux livres. Comme nous sommes à but non-lucratif, c'est un moyen de redistribuer ce qu'on gagne, pour le bien des élèves. »

David Hourt.

Venir en aide aux parents d'élèves



Nouvelle rentrée, nouvelles têtes au conseil local de la Fédération des conseils de parents d'élèves. Il y a quelques jours, la FCPE a tenu son assemblée générale de rentrée, l'occasion d'élire un nouveau comité et de dresser des plans pour l'avenir. Entretien avec la nouvelle présidente.

> En page 4 l'article de David Hourt